



COMPTE RENDU CODIR GESMA

05/09/2019



Ouverture de la séance : 20h40

Présents : J-C. Dubois, Y. Chevalerias ; JL Maroyer, M Bourdeau,
A. François, C. Jouin, F. Boerkmann,

Invités : O Louarme,

Excusés : D Lachgar, T Muller, C Bolliger, I Quantin, N Mokrani.

Ordre du jour

Validation du CR du codir de juillet

- Approuvé

Suivi administratif et financier

- Solde des sorties : sortie niv 3, niv 2, niv 1, bio, Marseille... voir à demander les soldes plus vite.
- Rallonge subvention du Codep : les flotteurs sont commandés
- Bilan soirée, salle du Petit Fresquet : 52€, facture non reçue...en attente
- Été actif : bilan des règlements, beaucoup de participants, lié au beau temps et peut être de nouveaux adhérents.

La Couronne déjà une reconduction pour la mise à dispo piscine et baptêmes pour 2020.

La Rochefoucauld, des problèmes avec le repas ...inclure le prix du repas dans le montant du baptême. Mettre dans les clauses que le club n'est pas responsables de l'état des vestiaires.

- Tarif promo pour petit matériel chez ex Procean Biarritz : affaire à faire car manque de masques, etc...

Projet : modification des statuts, du règlement interne et création d'un règlement intérieur ?

- Statut de 1963, règlement interne et chartes de 2013 : en cours, ne reste plus que l'AG à décrire, il faudrait qu'on fixe une date pour valider
- Fiche Insee : à jour

Secrétariat

- Point final sur les inscriptions de la saison 2018-2019 : 167licences et 173 Adhérents
- Enveloppe (Isabelle Quentin) : devis pour en faire imprimer 500 = 100€, on abandonne l'idée.
- AG le 15 novembre

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

- Nouveaux tarifs 2019-2020
 - o Licence de base = 39,70 €
 - o Licence passager = 48 €
 - o Assurance inchangée
 - o CODEP : 1,23 €
 - o Adhésion club : 87 €
 - o Formation : 96 €

Nautilus

- Salle cardio : A voir en septembre, qui a le temps...en parler à la réunion demain.
- Reprise piscine le 9 septembre
- Réunion hygiène avec l'ARS : résumé

Les sacs ne sont pas tolérés sur les gradins. La douche avant l'entrée est conseillée, le bonnet et le maillot propre aussi. Le flyer sur l'hygiène dans la piscine pourrait être scanné et mis sur le site du club.

- Nouvelle convention pour les bâtiments de Montauzier.
Il manque le plan, 150m2 mais mutualisés donc on ne peut pas signer.
- La fosse n'a pas été ouverte depuis le mois de juin....il serait bien de passer l'aspirateur dès lundi avant l'entraînement (19h45).

La Couronne

- piscine de La Couronne : Remerciement de la mairie et du chef de bassin pour les baptêmes. Déjà une reconduction pour la mise à dispo piscine et baptêmes pour 2020.

Subventions

- Rien de neuf

Secourisme

-

Informations diverses

- Ruban rose 26 octobre 2019, 4, 9km ou plus.

Été actif/Forum sports santé

- Forum du sport 7 et 8 septembre, installation le 5 septembre (voir planning à boucler demain soir)
- Été actif résumé :

Beaucoup de participants, lié au beau temps et peut être de nouveaux adhérents.

La Rochefoucauld, des problèmes avec le repas ... inclure le prix du repas dans le montant du baptême. Mettre dans les clauses que le club n'est pas responsables de l'état des vestiaires.

Formations

- Formation MF1 : Christophe Bolliger en cours. Il faudrait motiver des jeunes, (Etienne, Julien Potier...).
- Validations :

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

- o N2 : 7 validés, il en reste 4 à valider. Il pourrait être organisé une sortie à Hendaye de validation en octobre (w-e du 5 ou du 11) couplée à une sortie loisir.
- o N4 : 1 en cours d'examen, en bonne voie. Ne pourrait-on pas mettre un pourcentage du coût de la formation à la charge du club, pour inciter les candidats? Et informer les candidats sur l'échelonnement des paiements au CODEP qui finance la formation.
- o MF 1 : 1 validé
- Colloque cadres CSNA le 23/24 novembre à Périgueux,
- Nitrox confirmé : le 12 et 14 septembre à Angoulême.

Nage avec Palmes

- On achète 4 flotteurs pour le GESMA avec la subvention du Codep
- Sur Montignac : possibilité de nager
- Reconstitution de l'encadrement des entraînements du mercredi dans la ligne 2

Apnée

- Formations GESMA groupées CODEP

PSP

- Refaire les cerceaux avec des chaines plastiques pendant l'été (en cours)
Reconduire 1^{er} mercredi du mois.

Souterraine

- RAS

Site / Page Facebook

- Une personne par commission serait idéale pour faire vivre la page Facebook
 - o Nicolas Mokrani, Annie François, Christophe Bolliger, Christian Jouin, Philippe Barthelet, Jean-Christophe Dubois
- Site internet :
 - o Calendrier Google : Remis sur le site.

Matériel

- liste des TIV sur site est activée : chaque TIV doit déclarer les bouteilles vérifiées (mais le club le fait),
- Validation à inscrire sur le site.

Bio / Sorties

- Egypte : 6 au 13 juin 2020, 8 inscrits à ce jour il manque 4
- Stage bio avec le CSNA en octobre 2019 à la Graciosa :
 - 13 au 19 octobre (1 inscrit + 1 accompagnant)
 - 17 au 24 octobre (3 inscrits + 1 accompagnant)
- Camaret : week-end 4 au 7 octobre 2019 : demande de devis par Annie : inscription possible jusqu'au fin août (30 personnes max) : 17 inscrits,
- Philippines : mars avril 2021
- Stage Bio en Sicile en octobre 2021
- Cala Montjoi : proposition 21 mai 2020 (ascension), premières plongées niveau I notamment et éventuellement plongées techniques niveau II), Christian doit donner une réponse avant le 15/08, pas de sorties techniques sur ce week-end là.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

- Week-end du 5 octobre sortie Arcachon

Fourgon

- Point sur les règlements des sorties : il faudrait une fiche réglée à chaque sortie et que cela passe obligatoirement par le responsable.
- Vidange à prévoir avant la fin septembre
- Bientôt fini d'amortir, prévoir de le changer, environ 15 000€

Commission Photo

- Prochaine réunion : prévoir un planning 2019 plus régulier,
- Appareil photo est....il faudrait faire une fiche.
- Voir en projet pour filmer les niv 1 et 2 pour du perfectionnement technique.
- Prêt de l'appareil photo à Jean-Philippe Guionneau pour la sortie La Graciosa.
- Stage photo à Safaga du 25 avril au 2 mai (CSNA)

Question diverse

- Prévoir des bouffes plouf à la salle Eric Tabarly (au plan d'eau) pour permettre aux plongeurs de se connaître
- Sortie colloque Codep 2020 NEAV, organisée par A. Archambaud

Fin de réunion :

Prochaine réunion le jeudi 3 octobre

La secrétaire de séance :
Annie François

le président :
Jean-Christophe DUBOIS

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix